Le Funiflaine:

Chronique d'un désastre écologique, économique et politique annoncé !

Signataires

Daniel ALLAMAND, Jean-Philippe CLAVEL, Jean-Marc FUENTES, Jean-Claude MONNET, Damien PASSY, Paul PROVENCE, André RENAND, Odile ROUGIER, René ROULET

Drelin, Drelin, Drelin !

Avis à la Population !

Nous, peuple d'Arâches-La-Frasse et de Magland, fripons des vallées de la Communauté de Communes Cluses, Arve et Montagnes, coquins du Département de Haute-Savoie, avons pris connaissance, sans tambour ni trompette mais par la lettre du Messager, de l' « Edit » mixte syndical daté du 29 mars dernier.

Réunis à huis clos mais dans le respect des distances et des gestes barrières (!), les sages de la République en charge de nos territoires ont désigné le quatuor pour oeuvrer à la quintessence de notre intérêt collectif: relier Magland à Flaine en 19 minutes pour plus de 80 millions d'euros … seulement ! Prix des aménagements publics non compris et sans liaison intermédiaire avec la station des Carroz.

Le Corona virus n'a pas encore terminé sa danse macabre sur les comptes et les coeurs que, déjà, les gestionnaires de tous les échelons de l'organisation territoriale de France, en quête d'immortalité grâce aux câbles et poteaux d'acier du téléporté, se pressent à servir la curée à quelques privilégiés choisis pour s'approprier l'intérêt général.

Avec le Funiflaine, le monde d'Après se dessine progressivement.
Il sera pire qu'avant.

Chronique d'un désastre écologique, économique et politique annoncé !

Un désastre écologique !

Confronté au réchauffement climatique, Flaine s'impose comme « la reine des neiges » du Grand-Massif.

Avec son sommet des Grandes Platières à 2500 mètres d'altitude qui domine le site naturel classé du désert de Platé, Flaine offre un panorama d'exception face au massif du Mont-Blanc et séduit de plus en plus de « skieurs à la journée » grâce aux liaisons développées entre les stations des Carroz d'Arâches-La-Frasse, de Samoëns, de Morillon et de Sixt-fer-à-cheval.

Mais son cirque naturel, emprunté à la tête d'un géant si l'on en croit la légende, limite inéluctablement le développement de son domaine skiable et déjà les premiers effets d'une situation de sur-fréquentation, en particulier lors des périodes de vacances scolaires, se font sentir. L'accès aux remontées mécaniques nécessite de plus en plus de patience. Les collisions entre skieurs, parfois mortelles, sont de plus en plus fréquentes. Et la foule amassée aux heures de retour au télésiège des

Grands Vans se fait le témoin d'une station dont on vient profiter des hauts sommets le jour et qu'on déserte la nuit.

Parce que le nombre de lits de chaque commune du Grand-massif participe à la saturation du domaine skiable de Flaine, les communes d'Arâches-La-Frasse et de Magland auraient pu depuis longtemps réfléchir à l'émergence d'une autorité consultative représentative des intérêts du Grand-Massif pour veiller à un minimum de concertation. Mais leurs élus ont préféré faire le choix, parfois même en violation de leurs promesses électorales, d'être le maître d'ouvrage d'un ascenseur valléen qui, avant même d'être construit, appartient déjà au passé.

Car à Flaine, le temps n'est plus à la séduction d'une clientèle à la journée mais à la jugulation des flux de skieurs, entrants et sortants, des stations voisines. Le réchauffement climatique avec la disparition progressive de l'or blanc dans les stations de moyenne montagne a fait le job ! Dans ce contexte, le Funiflaine ne va qu'amplifier cette sur-fréquentation. Sans étape intermédiaire aux Carroz, le Funiflaine n'ambitionne aucune pollution en moins, juste des skieurs en plus, venus d'encore plus loin.

Pire que cela, en transportant les gens d'en-bas sans se préoccuper de l'organisation de la vie d'en haut, le Funiflaine véhiculera avec ses usagers une conception consumériste de la montagne en totale opposition aux convictions écologistes qu'il prétend porter. Grâce au Funiflaine, on pourra choisir entre aller pique-niquer à Flaine ou aller au parc de la tête d'or nourrir les animaux. Pas sûr que la montagne que l'on aime y survive.

Mais alors, faut-il être un « crétin des alpes » pour dépenser plus de 80 millions d'euros pour séduire une clientèle dont Flaine n'a économiquement pas besoin ou pour offrir à 180 résidents à l'année un transport public hors de prix ?

Il ne fait évidemment aucun doute pour personne qu'à l'aune d'un parc automobile mondial bientôt tout électrique, le téléporté « rapide et écologique » n'est en réalité que le cheval de Troie de féroces appétits immobiliers, publics et privés, prêts à tout pour conquérir subrepticement les dernières terres sauvages du plus haut col routier de Haute-Savoie ouvert toute l'année: le col de Pierre-Carrée.

Un temps malmenée par la crise sanitaire, la logique du tout financier, même à 1900 mètres d'altitude, semble repartir de plus belle. On va vraiment finir par croire que la bêtise humaine peut monter jusqu'au ciel !

Un désastre économique !

Depuis l'origine, il souffle à Flaine un vent de modernité.

Dans son ouvrage « Flaine, la création », Eric Boissonnas se plaît même à raconter qu'il voulait faire de Flaine « un exemple d'urbanisme, d'architecture et de design, pour lequel la rentabilité immédiate serait subordonnée aux choix esthétiques et au respect de l'environnement ».

Pas sûr que le groupement Compagnie des Alpes - Domaines Skiables (mandataire) / Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc / POMA / Crédit Agricole, comme délégataire de la concession, créé pour le projet, l'entende de cette oreille. En déboursant 25 millions d'euros, ajoutés aux 56 millions d'euros d'argent public, les financeurs privés ont bien l'intention, et à juste raison, de rentabiliser leur investissement.
Prenons garde de ne pas appréhender la montagne, même créatrice de richesse économique, comme une marchandise que l'on peut louer ou acquérir à sa guise pour réaliser un profit. Sa gestion et sa préservation nécessitent une approche « hors marché », non pas pour l'exclure totalement du déve-

loppement économique local, mais pour l'appréhender dans sa globalité, dans le respect d'un difficile équilibre entre naturalité et rentabilité.

Mais avec le Funiflaine, c'est la rentabilité même de ce projet « pharaonique » qui semble mise en cause. En ne tenant pas compte des dépenses annexes pourtant essentielles à la faisabilité du projet, comme par exemple les infrastructures urbaines et routières propres à la commune de Magland, les acteurs privés pourraient bien être contraints de refaire leurs comptes sur le dos des collectivités et même des usagers. Pire que cela, la maîtrise du foncier nécessaire à l'implantation de la gare de départ n'est même pas assurée. Avec ces apprentis-maîtres d'ouvrage, le Funiflaine prend des airs de tartufferie.

La survie des communes de montagne, confrontées au réchauffement climatique, nécessite un plan « Marshall » bien plus ambitieux qu'un simple projet de transport public non rentable. Relancer l'économie touristique, avec tous les acteurs locaux, pour permettre un bon accueil des clients et une adaptation des services des professionnels de la montagne, ne pourra pas se faire sans d'importants investissements. Autant d'argent privé et public que le Funiflaine viendra voler aux communes, privées de ressources financières et de capacités d'investissement pour très longtemps.

Un désastre politique !

Les Communes, dans leur grande majorité, ont atteint des taux d'endettement préoccupants et peinent à financer leurs services publics.

Sans argent, elles se voient aussi sans compétence, privées de leur pouvoir de décision par une intercommunalité qui semble n'avoir été inventée que pour mieux expliquer aux administrés qu'il faut savoir payer pour ne rien recevoir.

Et dans les quelques domaines de compétences qu'il leur reste, les communes sont en proie à de véritables pressions de la part des conseils départementaux et régionaux qui achètent leurs décisions ou leur silence en brandissant des menaces à peine voilées de la suppression des subventions. Sur l'échiquier territorial, les élus d'en-bas sont à la botte des élus d'en-haut, sans même avoir droit à l'information. La loi de la jungle du « millefeuille territorial » menace l'équilibre des comptes de nos communes et la cohésion nationale de notre République dans un archaïsme politique navrant.

Cette situation politique et financière des communes françaises en général et des communes d'Arâches-La-Frasse et de Magland en particulier, est d'autant plus grave qu'elles apparaissent aujourd'hui, par leur proximité avec leurs administrés, comme les seules collectivités publiques capables de répondre à cette crise de la représentativité démocratique qui s'exprime désormais avec violence dans la rue partout en France.

Bien sûr, il ne s'agit pas de priver nos dirigeants territoriaux de leur pouvoir représentatif ou de chercher l'absolution auprès de leur population à chaque prise de décision. Mais un projet aussi clivant que le Funiflaine aurait mérité une vraie consultation, voire même une « votation » sur le modèle de nos voisins helvétiques, plus sérieuse que les consultations publiques organisées pour placer les payeurs devant le fait accompli.

Les Communes peuvent et doivent re-devenir un lieu d'expression citoyenne. Le Funiflaine aurait pu être une merveilleuse occasion pour ouvrir la voie d'une démocratie communale participative.
La signature de la délégation de Service Public du Funiflaine pour les trente prochaines années est prévue le 17 mai prochain, soit un mois avant les élections départementales et régionales. Dans ces conditions, le Funiflaine doit il se comprendre comme un cadeau (empoisonné) pour les sortants ou les entrants ?

Car ne nous trompons pas, avec le Funiflaine, les maires d'Arâches-La-Frasse et de Magland, Messieurs Constant et Ravailler; le président de la Communauté de communes, Cluses, Arve et Montagne, Monsieur Mas; le président du Département de Haute-Savoie, Monsieur Monteil et le président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, Monsieur Wauquiez, avec son délégué, Monsieur Saddier, s'apprêtent à rentrer dans l'histoire du monde d'Après, en prenant fait et cause pour le plus coûteux désastre écologique, économique et politique.

Des solutions alternatives au Funiflaine avaient pourtant été remises, en main propre, aux élus concernés, lors des toutes premières réunions publiques sans jamais recevoir de réponse.
Désormais, ils ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas !

Nous faisons confiance à la population pour se mobiliser et exprimer sa totale désapprobation lors de l'enquête publique attendue en 2022.

L'Association Flainoise et Les Amoureux des Carroz seront pleinement mobilisées.
Ce sera annoncé ici : http://associationflainoise.fr

Vous pouvez aussi laisser votre adresse mail pour que ces associations vous préviennent :
funiflaine@associationflainoise.fr
amoureuxdescarroz@gmx.fr
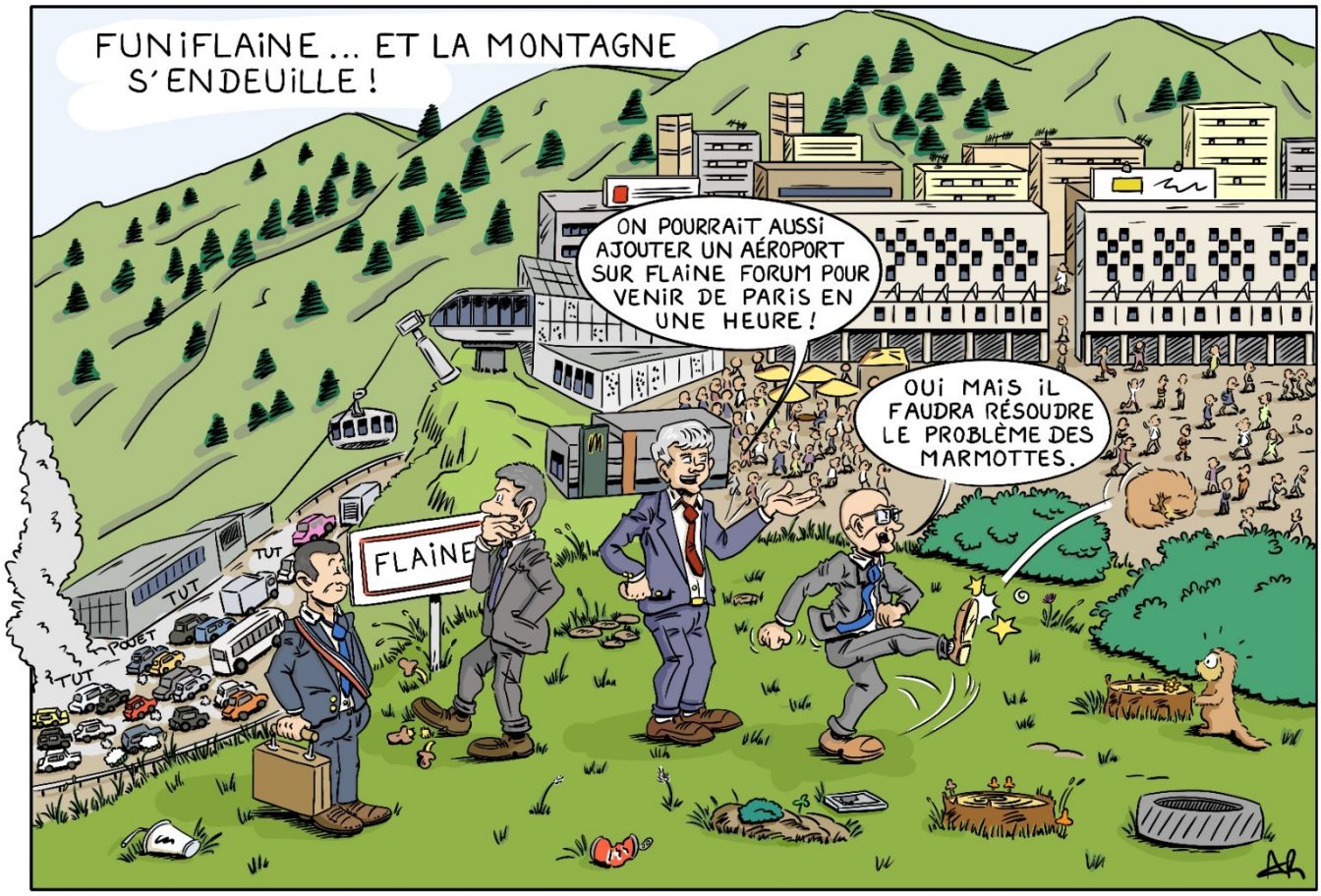
Et après le Funiflaine, jusqu'où ira l'imagination de nos élus ? Voici la réponse de notre dessinateur, il faut arrêter tout cela bien avant.